

Le contexte scientifique et politique du rapport Calot

Situer les deux rapports Calot dans leur contexte de production scientifique et dans la situation politique luxembourgeoise, tel est l'objet de la contribution suivante, constituée par trois volets qui s'éclaircissent mutuellement, mais qui pourront être lus indépendamment. Le lecteur pressé pourra commencer par la troisième partie, spécifiquement luxembourgeoise, quitte à revenir plus tard sur les deux précédentes.

Situer la démographie par rapport aux autres sciences sociales, ou plutôt faire une lecture sociologique de la démographie, tel est le sujet du premier volet qui, après des considérations générales, traite du vieillissement, un des lieux communs du discours démographique.

Le deuxième volet traite de la démographie française et de son cadre institutionnel, l'Institut National d'Études Démographiques, l'INED, qui est né dans la France pétainiste et dont Gérard Calot est le directeur depuis 1972.

Le troisième volet présente la démographie "à la mode luxembourgeoise"; il montre le discours démographique à la quête de l'identité nationale, ou le glissement du natalisme vers l'exclusion des étrangers.

1 La démographie, une science "naturelle"

Définir la démographie est chose difficile¹. On pourrait se limiter à la définition fournie par le dictionnaire démographique des Nations-Unies:

"La démographie est une science ayant pour objet l'étude des populations humaines, et traitant de leur dimension, de leur structure, de leur évolution et de leurs caractères généraux, envisagés principalement d'un point de vue quantitatif" ([Chesnais] p. 4).

Mais cette définition a l'inconvénient d'escamoter tout un volet qui est bien résumé par le terme d'"arithmétique politique", mot par lequel la démographie était désignée à ses débuts et dans lequel transparaît encore l'idée même qui a donné naissance à cette science, à savoir la nécessité ou la volonté de confronter la problématique politique du développement des populations aux sciences du nombre: la mathématique et la statistique. Le travail du démographe est constitué par un volet technique, la collecte de données et leur analyse statistique, et par un volet explicatif. Ce dernier peut s'inscrire dans une démarche scientifique qui rejoint les soucis de l'historien, du géographe ou du sociologue, mais qui aboutit aussi très souvent à un discours politique. Ceci est bien illustré par le double but du livre de Chesnais comme il le définit lui-même: "présenter les principaux acquis (outils et lois fondamentales) de la démographie et introduire aux grands débats politiques, économiques, éthiques que suscitent les changements de la population elle-même". Gérard Calot va encore plus loin, lorsqu'il dit:

*"La démographie, en effet, même si elle apparaît de prime abord comme une approche technique et spécialisée des comportements humains, vous amène rapidement à des réflexions sur l'organisation de la société, quand ce n'est pas à la métaphysique."*²

Le discours démographique est toujours situé entre deux pôles: le discours scientifique d'une part, le discours politique de l'autre; le chercheur-démographe prend alors le rôle de conseiller pour la politique en matière de population, qui est en fait une politique des naissances, une politique de la famille, mais aussi une politique de l'immigration.

R. Lenoir [Lenoir85] a analysé la place occupée par la démographie dans l'espace des sciences sociales. Analyse qu'on pourrait résumer par la constatation que la démographie est "la science la plus naturelle des sciences sociales". Dans cette analyse Lenoir rejoint Le Bras qui écrit: *"La démographie qui forme une sorte de pont entre nature et société, doit être pensée en ces termes: elle est au fond une porte par où les idées biologiques s'engouffrent dans le champ social. ... La démographie se présente sous un double aspect: d'un côté mise en ordre de la nature en vue de son usage social, de l'autre côté naturalisation de la société en vue de perpétuer, ..., certains rapports de force. ... (Elle) rejette sur la nature la faute des inégalités sociales et des dysfonctionnements institutionnels."* L'on déduit ainsi des taux de reproduction inégaux une 'invasion' des immigrés, "comme si les groupes humains étaient des espèces différentes lut-

tant pour leur survie et étendant leur espace vital." [Le Bras86, p. 48]

M. Halbwachs "reprochait déjà aux démographes de trop accorder aux phénomènes purement morphologiques, oubliant que les transformations démographiques exerçaient leurs effets différenciellement selon les groupes et les classes sociales. C'est sans doute cette abstraction institutionnelle et l'institutionnalisation de la démographie comme science de l'Etat qui sont à l'origine de la coupure scientifique avec la sociologie." ([Lenoir85] p. 20)

"Le contenu sociologique est absent (de la démographie) dans la mesure où ... les facteurs sociaux ne sont pas utilisés comme facteurs explicatifs des phénomènes démographiques mais seulement comme moyen de spécifier la retraduction sociale de phénomènes de nature biologique." ([Lenoir85] p. 20)

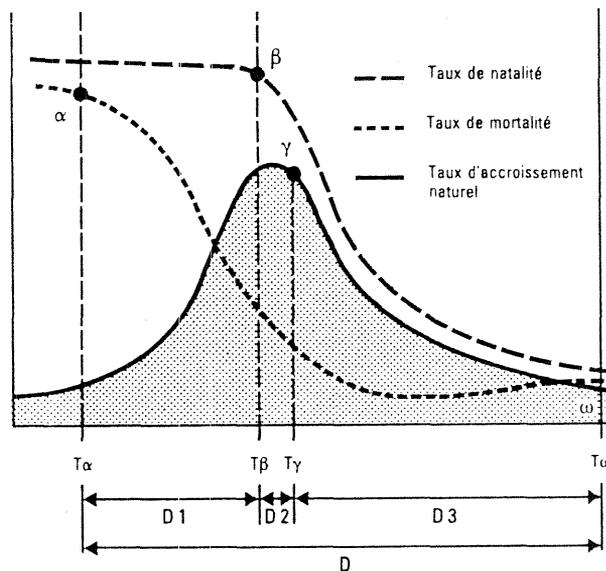
La démographie est "une sorte de science de l'ordre établi parce qu'elle reprend comme catégories d'analyse scientifique celles-là mêmes du monde social, telles que le droit les enregistre et les consacre à un moment donné du temps." Elle "permet de représenter et de gérer ces nouveaux 'groupes' ... qui ne prennent forme qu'à l'état statistique, c'est-à-dire chiffrés selon des catégories qui sont celles des bureaucraties d'Etat, c'est-à-dire des catégories de gestion administrative qui ... sont si générales qu'elles ont sinon l'apparence, du moins la force des choses 'naturelles'." ([Lenoir85] p. 21)

Le vieillissement

La notion d'âge est un exemple de la "substantialisation" (cf. Bachelard) de concepts dont la démographie fait amplement usage. Ce n'est pas une variable naturelle, malgré le statut qu'on lui accorde le plus souvent dans les travaux démographiques, mais c'est une variable mathématiquement et biologiquement constituée et qui correspond à une réalité sociale spécifique.

"Ce qui est en question, dans la manipulation des classes d'âge, c'est la définition des pouvoirs associés aux différents moments du cycle de vie. ... C'est précisément la détermination de cet âge, moment où les générations les plus jeunes contraignent les générations les plus âgées à se retirer des positions de

Les phases de la transition démographique



α = début de la baisse de la mortalité.
 β = début de la baisse de la fécondité.
 γ = début de la phase de rétrécissement de l'accroissement naturel.
 ω = fin de la transition démographique.
 D_1 = durée de la phase de gonflement de l'accroissement naturel.
 D_2 = durée de la phase de plafonnement de l'accroissement naturel.
 D_3 = durée de la phase de rétrécissement de l'accroissement naturel.
 D = durée totale de la transition démographique.

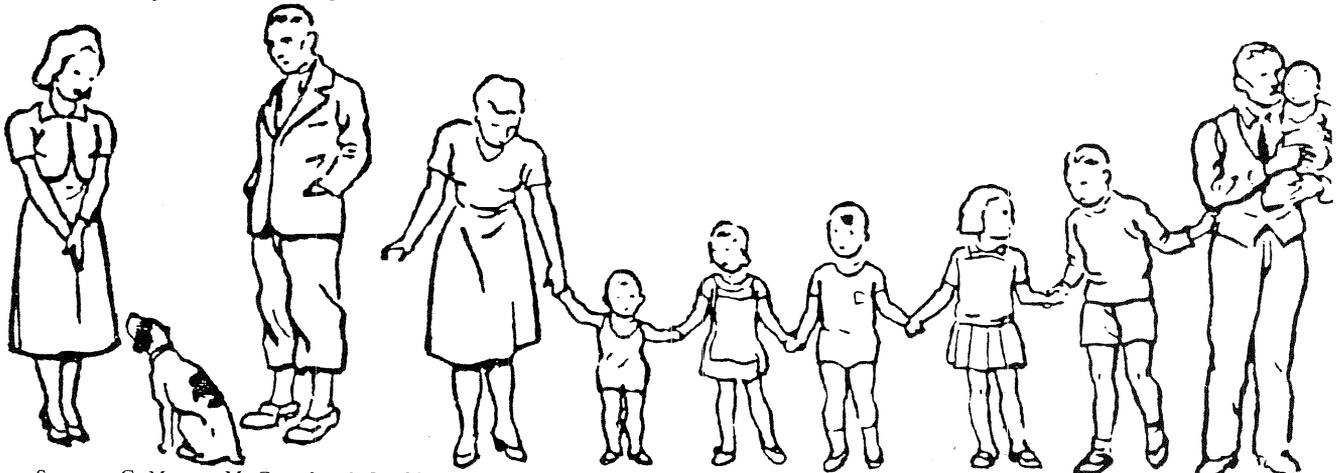
in: J.-C. Chesnais: La démographie, Que sais-je? 2546, p.57

pouvoir, afin de les occuper à leur tour, qui constitue l'enjeu de la lutte entre les générations." ([Lenoir89] p. 64) En ignorant ces enjeux, la statistique démographique transforme en groupes réels ce qui n'est que principes théoriques de construction; la conséquence en est la théorie du vieillissement des nations.

Le vieillissement, un "fait redoutable ... lourd de conséquences" [Tausch 1974], produirait, selon G. Als, trois catégories d'effets: "Il accroît les charges de l'économie et menace le niveau de vie. Il réduit les facultés d'adaptation et donc de compétitivité. Enfin, il incite à recourir de plus en plus aux immigrants et pose ainsi un problème politique." ([Als88a] p. 12)

Avant d'analyser brièvement les trois problèmes évoqués par G. Als, il faut souligner que la proportion des personnes âgées augmente principalement parce que les gens vivent plus longtemps et parce que l'âge de la retraite a été abaissé. Qui voudrait s'en plaindre? Voilà pourquoi les démographes parlent d'un

A tout ménage sans enfant doit correspondre un ménage de 6 enfants



Source : G. Mauco, M. Grandazzi, La démographie à l'école, op. cit., p. 122.

Actes de la recherche en sciences sociales no 59/1985

Si on voulait faire baisser la proportion des vieux par des naissances supplémentaires, on commencerait une spirale de sur-population.

"vieillesse par le bas": la proportion des personnes âgées augmente parce qu'il n'y a pas assez de naissances. Mais cette argumentation oublie de dire que les jeunes d'aujourd'hui auront au moins la même espérance de vie que leurs parents. Si on voulait faire baisser la proportion des vieux par des naissances supplémentaires, on commencerait une spirale de sur-population.

La vraie explication du soi-disant vieillissement se trouve dans ce que l'on appelle **la transition démographique**, c.-à-d. le passage d'une forme d'équilibre à une autre. L'ancien régime démographique des sociétés agraires peut être caractérisé par une croissance globale lente et mesurée, fondée à la fois sur une très forte mortalité, une très forte fécondité, une durée de vie réduite et une population jeune, tandis que le régime actuel des pays développés est marqué par une croissance non moins lente qui est, elle, basée sur des caractéristiques à peu près inverses: faible mortalité, faible fécondité, longue durée de vie et population plus vieille³. Le discours moralisateur contre le vieillissement repose sur des principes empruntés à l'ancien régime qui n'ont aucun sens dans le régime moderne, et dont les conséquences dévastatrices se manifestent lorsqu'on tente de les appliquer aux sociétés du tiers-monde en pleine explosion démographique. La théorie de la transition explique cet énorme accroissement de la population par le décalage de plusieurs décennies entre la baisse de la mortalité et la baisse de la fécondité.

Revenons aux trois problèmes évoqués plus haut: les charges vont certainement croissant avec le nombre de personnes âgées⁴, mais ces charges créent une nouvelle demande, un tout nouveau secteur économique, qui peut être à l'origine d'un essor économique. L'augmentation de la productivité est un des problèmes centraux que notre économie a à gérer. De moins en moins de travailleurs produisent de plus en plus de biens et de services. Réduire l'excès de main d'oeuvre par une réduction du temps de travail par le haut et le bas de la pyramide des âges est une solution plus élégante que d'avoir recours au chômage de masse. Au Luxembourg il y a trop peu de "vieux", sinon comment expliquer le nombre extrêmement élevé de pré-retraités, sur lequel Calot a attiré l'attention dans son deuxième rapport.

Natalisme et populationnisme

L'adaptation de notre économie se fait par le recrutement d'étrangers, et ce n'est pas par une natalité renforcée que les Luxembourgeois de souche auraient pu produire la main d'oeuvre nécessaire. Le recours à une politique nataliste, donc une politique qui cherche à augmenter le nombre des naissances, ne pourrait avoir que des effets marginaux, même si elle s'avérait efficace, ce qui reste encore à prouver. Pour un petit Etat en pleine expansion démographique et économique comme le nôtre, la seule politique possible est une politique populationniste. Entendons par là une politique qui fasse augmenter le nombre d'habitants par le mouvement naturel mais aussi par les mouvements migratoires. Cette politique en vogue dans les Etats absolutistes pour lesquels tout individu était bon à faire un sujet et tout accroissement de la population signifiait un accroissement de la puissance militaire et économique, a été détrônée par le natalisme, politique qui tend, elle, à exclure l'étranger. Même si le populationnisme n'existe pas comme doctrine dans le débat politique du Luxembourg, le gouvernement l'a pratiqué au fil des besoins de l'économie en favorisant l'arrivée de travailleurs immigrés.

Exemple de "substantialisation", le vieillissement est aussi un exemple de la dimension allégorique du discours démographique, et Le Bras a pu parler à propos de l'expression "la France ridée"⁵ de "délire de l'analogie". *"Les comparaisons organiques pour lesquelles la fin du XIX^e siècle a éprouvé une attirance trouvent ici leur aboutissement logique. Le peuple, la nation, l'Etat constituent des organismes géants dont les cellules différenciées s'appellent des individus."* ([Le Bras] p.127)

Ce discours fonctionne, au niveau de la métaphore, par l'extrapolation de propriétés attribuées à l'individu à l'organisme social. Le dernier avatar de cette approche dans le petit monde des sciences sociales au Luxembourg est l'étude de la "vitalité des nations" menée par l' "Institut d'études européennes et internationales". Au lieu d'étudier l'histoire d'un Etat dans sa spécificité⁶, dans sa singularité même, un tel discours se situe à un niveau de "catégorisation naïve, 'littéraire' et finalement mythique, espace privilégié de projection sociale, où se marque l'absence de tout souci d'opérationnalisation"⁷.

2 La démographie à la française

Selon Michel-Louis Lévy *"le penchant des Français pour la démographie a deux origines: en premier lieu, l'ancienneté de l'Etat-nation, qui eut souci de prendre sa propre mesure et sut progressivement s'en donner les moyens; en second lieu l'originalité de la trajectoire démographique de la France (...) à contre-courant des autres sociétés européennes."*

([Lévy] p.197) Et c'est la faible croissance démographique de la France par rapport à ses voisins et surtout par rapport au jeune Empire allemand qui a nourri le discours nataliste. Expliquer la défaite de la France en 1871 par un manque de soldats, c'est donner une réponse commode qui ne met pas en cause l'incapacité de la classe politique ou des commandants mili-

taires, mais qui désigne les couples, ou même les seules femmes comme responsables. C'est aussi proposer une solution sous la forme d'une politique nataliste. Ainsi "l'alliance nationale pour l'accroissement de la population française", fondée en 1896 et qui existe aujourd'hui sous le nom d' "alliance nationale population et avenir", a été soucieuse d'obtenir du pouvoir politique des avantages pour les familles nombreuses. L'hécatombe de la première guerre mondiale a accentué la pression nataliste et l'Etat français a mis en place une politique familiale, couronnée en 1932, bien avant les autres pays européens, par la création des allocations familiales (cf. [Lévy] p. 199).

"En dépit des oppositions tranchées et incompatibilités qui les séparent, Daladier, Pétain et De Gaulle auront en commun de répondre à la hantise collective de la faiblesse démographique par des décisions politiques, d'aider la famille et la natalité tout autant que poursuivre une politique de coercition contre ce que l'on appelait alors le contrôle des naissances." ([Poursin] p. 8)

La démographie est en France "une sorte de science nationale" (Lévy) et l'Institut national d'études démographiques, l'INED, qui réunit une cinquantaine de chercheurs est une institution unique en son genre. Il fut créé en 1945 avec une double mission: d'une part l'analyse des phénomènes de population, d'autre part l'application du savoir ainsi constitué "à l'accroissement quantitatif et à l'amélioration qualitative de la population"⁸. Cette formule montre bien que l'INED s'est inscrit dans la continuité d'une institution pétainiste: celle d'Alexis Carrel.

Biologiste français et Prix Nobel, Alexis Carrel avait été appelé par Pétain pour mettre en oeuvre ses théories eugéniques sur l'amélioration de la race humaine, formulées dans son best-seller, *L'homme cet inconnu*. L'INED a continué sans rupture après 1945

DES INDICES À MANIER AVEC PRÉCAUTION

Dans un groupe, la fécondité varie à la fois avec l'âge des individus et avec le moment considéré. Aussi la mesure-t-on avec un « taux de fécondité » par âge, et par année, autrement dit, avec la proportion de femmes d'un âge donné qui ont eu un enfant une année donnée. Dire qu'en 1977, la fécondité à l'âge de vingt cinq ans vaut 0,15 signifie que 1 000 femmes de vingt cinq ans ont donné naissance à 150 enfants en 1977. En additionnant les taux de fécondité par âge, on aboutit à deux indices mesurant ces deux logiques: la *descendance finale*, si l'on somme les taux le long d'une génération, c'est-à-dire en suivant au cours de son existence un même groupe de femmes. Nombre moyen par femme d'enfants engendrés par une génération, la descendance finale mesure donc le résultat des projets familiaux. Elle indique notamment si la population se renouvelle ou non: pour cela, il faut qu'une mère d'un âge donné soit remplacée en moyenne par une fille qui atteindra le même âge, vivante.

On peut aussi sommer les taux de fécondité des différents âges au cours d'une année donnée. C'est l'*indicateur conjoncturel de fécondité*. Il ne représente aucun phénomène réel, mais permet de suivre les fluctuations conjoncturelles: si une année donnée, toutes les femmes remettent d'un an la naissance qu'elles envisageaient, cet indicateur deviendra nul cette année là. En toute rigueur, les deux indicateurs sont complémentaires. Ils permettent de suivre l'intensité du phénomène et son calendrier, mais, l'intérêt se porte surtout sur l'intensité. Or, on ne connaît la descendance finale qu'à l'issue de la vie féconde d'une génération, soit vers l'âge de cinquante ans. On cherche alors à deviner quelle pourrait être l'intensité de la fécondité des générations plus jeunes à l'aide de l'indicateur conjoncturel. S'il n'y a aucun changement de calendrier, l'indicateur conjoncturel donne une tendance grossièrement

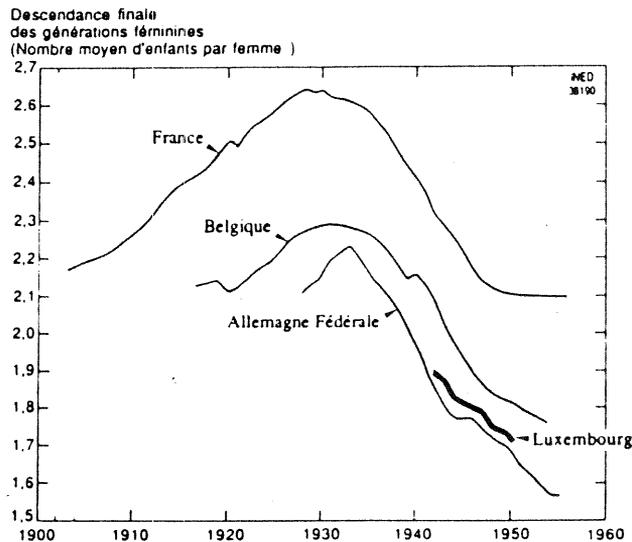
exacte, mais si le rythme de constitution de la famille se modifie, le procédé devient trompeur, et il faut corriger le résultat en tenant compte des déplacements de calendrier.

Or l'histoire récente est exemplaire de cette alternative. Jusqu'en 1975 les calendriers ont peu varié. L'indicateur a donc à peu près mesuré les changements d'intensité en cours. En effet, avec la possibilité de la pilule et du stérilet, les couples ont massivement évité des naissances au-delà de la troisième (entre 1965 et 1975, leur nombre a été divisé par trois). L'effet sur la courbe de fécondité par âge annuelle en est immédiatement lisible: les taux de fécondité ont diminué d'autant plus que l'âge était élevé. La comparaison des courbes de 1938 et 1975 est exemplaire à cet égard.

En 1975, la mutation est achevée. Mais, une autre mutation prend le relais: les femmes se mettent à retarder la venue de leurs enfants. Entre 1975 et 1987, la fécondité au

Graphique 1

Descendance finale comparée des générations féminines en Allemagne fédérale, en Belgique, en France et au Luxembourg.



les travaux commencés par la "Fondation Alexis Carrel", "continuité voulue par la loi et concrétisée par le transfert de personnel".

Le livre de Carrel, qui est encore disponible en livre de poche (Press Pocket), condamne la société moderne au nom de la santé, au nom d'une nature biologique profonde de l'homme à laquelle ne correspondraient pas les conditions de la société industrielle. Nous trouvons là une argumentation écologiste avant la lettre. Dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, une main a souligné une phrase vantant les mérites du pain complet et a ajouté en marge "schon deemols" (déjà en ces temps là).

dessous de l'âge de trente ans, se décale de plus de deux années. Ainsi, une jeune femme qui aurait eu son enfant à vingt-sept ans en 1975, l'a à vingt-neuf ans en 1987. En moyenne, sur cette période, les femmes ont pris chaque année un retard de deux mois sur le calendrier des naissances tel qu'il se déroulait avant 1975. Dès lors, les courbes de fécondité par âge, au lieu de se tasser, se déplacent d'un bloc vers les âges plus élevés. Le vieillissement des mères fausse considérablement l'indice conjoncturel tout en ne modifiant pas la descendance finale: les femmes ont autant d'enfants, elles font les mêmes familles, mais de plus en plus tard. Il naît alors moins d'enfants chaque année, à cause de ce retard, et non à cause d'un changement de la dimension finale des familles. Un exemple va le montrer: en 1986, les femmes ont eu leurs enfants deux mois plus tard qu'en 1985. L'âge moyen à la maternité s'est donc élevé de deux mois. Ainsi, les enfants qui auraient

dû naître au cours des douze mois suivant 1985, sont nés au cours des quatorze mois suivants. En comptant les naissances survenues au cours de l'année civile 1986, on ne trouve donc que les 12/14^{èmes} des naissances qui auraient eu lieu si les mères n'avaient pris aucun retard. Attention, les naissances manquantes en 1986 ont eu lieu durant les deux mois suivant 1986. Elles ne sont pas hypothétiques, mais plus lentes. Pour juger de l'intensité de la fécondité indépendamment de ce retard, il faut donc compter les naissances sur quatorze mois, soit les 14/12^{èmes} des naissances observées en 1986. L'indice conjoncturel doit donc être corrigé dans la même proportion, et vaut après rectification de cet effet de calendrier, $14/12 \times 1,8 = 2,1$. Ainsi l'écart entre descendance finale et indice conjoncturel est résorbé. Lorsque les calendriers changent, l'indice conjoncturel perd ainsi sa signification structurelle. Si l'on veut avoir quelque idée des tendances de la reproduction de la population, il

faut rectifier le biais. La correction est un peu plus délicate que les exemples ont pu le faire penser, car les retards ne sont pas tout à fait les mêmes selon l'âge de la mère et le rang de naissance de l'enfant. Mais, dans la phase actuelle où le retard s'accroît depuis quinze ans et où la structure des familles ne change guère, la hausse de l'âge moyen des mères, annuellement, représente bien le retard pris, et donc la correction à appliquer: tant de dixièmes d'année de retard, tant de dixièmes de hausse à appliquer à l'indice conjoncturel.



Hervé Le Bras

in: La Recherche no 224/1990

Quelques citations suffiront pour illustrer un discours qui se trouve aujourd'hui encore, sous forme atténuée toutefois, dans le discours démographique: *"Pour la perpétuation d'une élite, l'eugénisme est indispensable. Il est évident qu'une race doit reproduire ses meilleurs éléments. Cependant, dans les nations les plus civilisées, la reproduction diminue et donne des individus inférieurs. Les femmes se détériorent volontairement grâce à l'alcool et au tabac. ... En outre, elles refusent d'avoir des enfants."* ([Carrel] p. 409)

"Il faut abandonner l'idée dangereuse de restreindre les forts, d'élever les faibles, et de faire ainsi pulluler les médiocres", formulation qui se retrouve encore de nos jours dans le discours de certaines associations d'enseignants corporatistes.

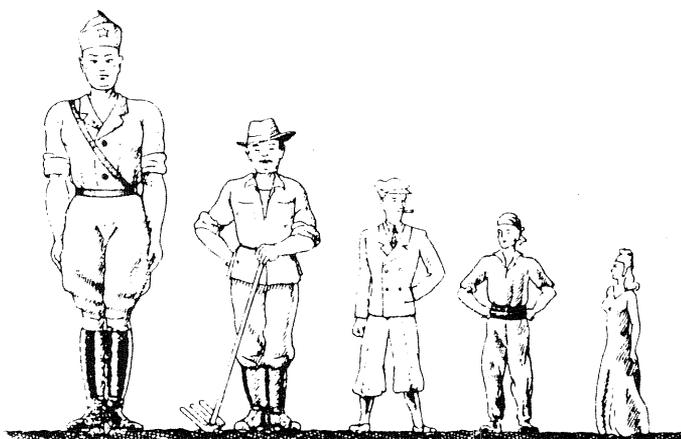
Dans cette perspective élitiste le salut vient, selon Carrel, d'une "minorité ascétique et mystique" qui peut acquérir le pouvoir par "la persuasion ou peut-être par la force" ([Carrel] p. 404). Et en attendant l'amélioration de la race par l'eugénisme, il faudra recourir aux cliniques psychiatriques qui remplaceront les prisons ou pour "ceux qui ont tué, qui ont volé à main armée ... (recourir à) un établissement euthanasique, pourvu de gaz appropriés." ([Carrel] p. 435)

De même qu'on ne peut pas réduire toute la démographie à l'eugénisme, on ne peut pas nier la continuité institutionnelle liant l'INED à l'Institut Carrel, pas plus qu'on ne peut nier les affinités de ce discours avec des figures argumentaires qu'on retrouve encore aujourd'hui. G. Als a ainsi parlé de "l'autodestruction des sociétés parvenues à un certain degré de prospérité" ([Als91] p.8) pour expliquer la situation démographique du Luxembourg.

Calot attaqué par Le Bras

Sous deux de ses trois directeurs, A. Sauvy (1945-1962) et G. Calot depuis 1972, l'INED a poursuivi une politique explicitement nataliste. Mais l'INED n'est pas un bloc monolithique, elle possède en son sein les critiques de la démographie nataliste. Leur chef de file est Hervé Le Bras, célèbre pour son essai d'anthropologie historique "L'invention de la France"⁹. Il s'est aussi illustré par ses travaux critiques sur l'histoire des concepts démographiques. Il a ainsi analysé [Le Bras86] la mise en place du taux de fécondité dans le contexte du darwinisme, du malthusianisme et surtout de l'eugénisme. Il a montré comment, dans les années 1920, la théorie de la fécondité est devenue, avec Fisher et Gini, une théorie raciste [Le Bras81].

Le Bras s'est fait connaître auprès du grand public par ses attaques contre le directeur de l'INED, G. Ca-



U.R.S.S. (partie européenne) 143
 Allemagne 70
 Grande-Bretagne 18
 Italie 46
 France 40 1/2

Population des grandes puissances de l'Europe en 1946
 (en millions d'habitants)

Source : G. Mauco, M. Grandazzi,
La démographie à l'école, op. cit., p. 40.

in: Actes de la recherche en sciences sociales no 59/1985

lot, au début de 1990. Leur polémique a été répercutée dans toute la presse française¹⁰, autre signe de l'intérêt de l'opinion publique française pour la démographie. Ce débat, qui a soulevé les passions des particuliers comme celles des médias, est un débat très technique sur l'utilisation de deux indicateurs démographiques différents.

Le Bras utilise l'**indicateur de la descendance finale**. On peut dire en simplifiant que c'est le nombre d'enfants que les femmes d'une génération ont réellement eu. Si l'on veut assurer le remplacement des générations, cet indicateur doit être de 2,1. Or comme le montre le graphique 1, cet indicateur s'est toujours trouvé pour la France au-dessus de ce seuil. Ce même graphique, emprunté au rapport Calot II, montre que la descendance finale du Luxembourg se trouve bien en-dessous de ce seuil, mais il montre aussi que notre pays a un meilleur taux que la République Fédérale d'Allemagne, pays où le discours nataliste n'est pas très en vogue. La peur de la dénatalité relève donc plutôt d'un discours politique que des chiffres démographiques réels.

Quant à Calot, il privilégie l'**indicateur conjoncturel de fécondité**. C'est un indicateur qui est plus difficile à comprendre, car il s'agit d'un indice statistique qui est pure construction mathématique. On tente parfois d'en donner une représentation imagée en parlant de la descendance d'une génération fictive pour laquelle la fécondité resterait à chaque âge la même qu'aujourd'hui. Alors qu'on ne connaît la descendance finale d'une génération qu'a posteriori, l'indicateur conjoncturel peut, lui, être mesuré à n'importe quel moment. Mais cet indicateur mesure plutôt les changements du calendrier des naissances que la descendance théorique (voir encart).

L'intérêt de ce débat est d'avoir montré que dans une période de forte croissance de la population en France, une période où le nombre des naissances varie, depuis la dernière guerre mondiale, de 750.000 à 900.000 par an, sans tendance à la baisse, on utilise un indicateur mathématique pour encourager le gouvernement à prendre des mesures natalistes avec en arrière-fond le schéma: dénatalité = vieillissement = déclin = décadence = disparition de la nation, voire de la civilisation occidentale.

3 La démographie à la mode luxembourgeoise

La communauté scientifique luxembourgeoise est orientée vers la France et se conçoit comme partie intégrante du monde scientifique francophone¹¹. Ce qui est vrai pour les sciences en général, l'est encore davantage pour la démographie.

Deux mémoires

Aussi, dans la première étude démographique exhaustive effectuée au Luxembourg par Gérard Trausch [Trausch73], environ 80% des ouvrages méthodologiques cités sont-ils français. Rien d'étonnant donc à ce qu'une des principales critiques formulées par Le Bras à l'encontre de la démographie française puisse aussi s'appliquer à l'étude de Gérard Trausch, à savoir la contradiction entre une augmentation réelle de la population et une diminution des indicateurs démographiques. Tandis que la population augmente, on peut lire qu'elle diminue parce que le taux de fécondité est au-dessous du seuil fatidique de reproduction. "Pour arriver à ce résultat, une énorme construction idéologique est nécessaire. Il faut, par exemple, ignorer entièrement les phénomènes migratoires: du même coup, il devient possible ensuite de rejeter ces phénomènes migratoires au nom de l'indice que l'on a ainsi construit." [Le Bras86] Une très belle illustration de ce va-et-vient de l'argumentation entre le constat des faits et leur déni par une construction théorique se trouve dans l'étude de Gérard Trausch. Cette figure argumentaire est déjà annoncée par le titre: "La croissance démographique du

Grand-Duché de Luxembourg du début du XIXe siècle à nos jours."¹² Ce titre est bien choisi, car il met en évidence le fait marquant de la démographie luxembourgeoise, c.-à-d. la croissance. Mais le sous-titre "mouvements naturels de la population" indique que seule une partie de la croissance sera prise en compte. Et dès la première phrase, Gérard Trausch définit comme but de son travail "l'étude du mouvement naturel de la population (qui) résulte de la natalité et de la mortalité à l'exclusion du mouvement migratoire." ([Trausch73] p. 1) Or pour le territoire exigu du Grand-Duché qui a connu des mouvements d'émigration et d'immigration considérables, il est impossible de parler de démographie sans parler des mouvements migratoires. Pour avoir étudié à fond l'évolution de la population, Trausch en est bien conscient et, oubliant son point de vue nataliste, il dédie tout un chapitre ([Trausch73] pp. 229-244) aux mouvements migratoires. Mais le tour est joué et ce qui est au fond constitutif pour l'évolution démographique de la micro-société luxembourgeoise prend le rang d'un épiphénomène.

Toute autre est l'approche de Kathleen Griffin dans un mémoire soutenu à l'université de Nottingham, mémoire qui s'inscrit dans la tradition du géographe anglais K.C. Edwards, grand spécialiste du Luxembourg, superbement ignoré pourtant dans les publications luxembourgeoises. Le sujet de cette étude est l'analyse de l'interdépendance des migrations internes et du développement économique, donc de l'urbanisation, du développement de petits centres

Tandis que la population augmente, on peut lire qu'elle diminue parce que le taux de fécondité est au-dessous du seuil fatidique de reproduction.

régionaux, du bassin industriel du Sud et de la Ville de Luxembourg. Cette approche, plus géographique que démographique, ne tient pas compte de la provenance - "naturelle" ou migratoire - des populations qui ont permis l'essor industriel de notre pays. Elle montre que les mouvements de population (migration interne et externe) suivent les fluctuations économiques. Comme l'écrit encore Le Bras:

"On sait depuis longtemps que les migrations n'obéissent pas à de mystérieuses lois hydrauliques selon lesquelles les 'fortes pressions' démographiques se dirigeraient vers les faibles pressions pour y déverser leurs surplus démographiques, mais aux lois de l'offre et de la demande : lorsque l'offre de travail est abondante, un courant migratoire se développe." ([Le Bras91] p. 189) Ce courant s'éteint quelques années après la fin de la prospérité. Le débat politique, lui aussi, est cyclique: durant la période de prospérité, personne ne pense à réglementer les migrations, mais, au moment de la crise, l'opinion publique réclame le départ des étrangers.

L'apport des étrangers est, au Luxembourg plus que partout ailleurs, la condition nécessaire à ce qu'on appelle le "pompage social". Une restructuration de l'emploi, vécue par les personnes concernées comme ascension sociale, s'est effectuée d'abord avec l'industrialisation, puis avec la tertiarisation de la société. Cette restructuration n'a été rendue possible (surtout dans un petit pays dont la population a augmenté de presque 100.000 habitants, soit d'un tiers depuis la dernière guerre) que par un apport de nouveaux venus destinés en général à occuper les emplois les moins rémunérés. Dans les grands pays, cet apport est réalisé, du moins en partie, par une migration interne des habitants de la campagne vers les villes ou les bassins industriels. Mais dans un petit pays comme le nôtre, cette migration est principalement extérieure.

Le premier rapport Calot

Est-ce un hasard si la commande du premier rapport Calot, marquant le début de la préoccupation en matière de démographie au Luxembourg, se situe vers la fin des années soixante-dix, alors que le "pompage social" semble s'arrêter avec la crise de l'industrie

sidérurgique? Ceci semble confirmer les observations de Le Bras sur la cyclicité non seulement des phénomènes migratoires, mais aussi des débats sur la migration.

Pour bien comprendre le décalage entre la situation réelle et le discours alarmiste arrêtons-nous un instant à la situation démographique, telle que la décrit Calot lui-même à l'époque de la publication de son premier rapport et du grand débat national sur les records de la dénatalité au Luxembourg et sur le "suicide collectif" (G. Thorn) du peuple luxembourgeois qui l'a suivi:

"Entre 1945 et 1960, le croît démographique est de 2000 personnes en moyenne chaque année; durant les deux décennies suivantes (1960-1980), il se monte à 2500 (niveau sans précédent dans l'histoire luxembourgeoise)."¹³ Augmentation qui est largement supérieure à celle des pays de la CE.

Nous ne reviendrons plus sur le travail de dénégation qui conduit de ce constat de croissance aux conclusions alarmistes suivantes:

"Le Grand-Duché ne se remettra probablement pas avant quatre ou cinq décennies de son grand affaiblissement démographique."¹⁴

Le deuxième rapport Calot a été accueilli dans une relative indifférence. En effet, les lamentations des démographes sont toujours les mêmes, les indicateurs démographiques atteignent toujours des records négatifs, le Luxembourg est toujours en train de se mourir, tandis que les habitants du Luxembourg se portent de mieux en mieux vue la croissance économique considérée comme illimitée par la plupart des gens.

Georges Als, démographe

Calot a trouvé un disciple au Luxembourg en la personne de Georges Als, qui a assumé la direction du STATEC depuis sa création en 1962, jusqu'en 1990 [Als90], et qui pendant ce mandat a souvent préféré l'anecdote à l'analyse et les certitudes positivistes aux interrogations méthodologiques.¹⁵

Une de ses préoccupations majeures a toujours été la démographie et il a fustigé la dénatalité dans d'innombrables articles. Il a dépeint la vision d'un Grand-Duché se mourant lentement, rongé par l'égoïsme et le matérialisme des Luxembourgeois et surtout des Luxembourgeoises. La consommation, la jouissance, la recherche du plaisir à court terme, la dissolution de la famille et l'émancipation de la femme qui en résultent, telles sont les causes de la misère démographique. Et le remède pour Als est aussi simple que son diagnostic, c'est une politique nataliste qui permettra de créer une atmosphère favorable à la famille. [Als78] Ces sujets sont la hantise de Als au point qu'il les répète sans cesse dans une suite d'articles qui sont autant de variations sur un même thème. Des articles soit académiques, sérieux, exhaustifs, à grand renfort de graphiques et de tableaux, soit plus polémiques et plus journalistiques.

Oubliant son rôle de grand commis de l'Etat, neutre et circonspect, il est descendu dans l'arène politique en 1989 au nom d'une éphémère "Action solidarité"

G. Als: Des menaces contre l'identité nationale?

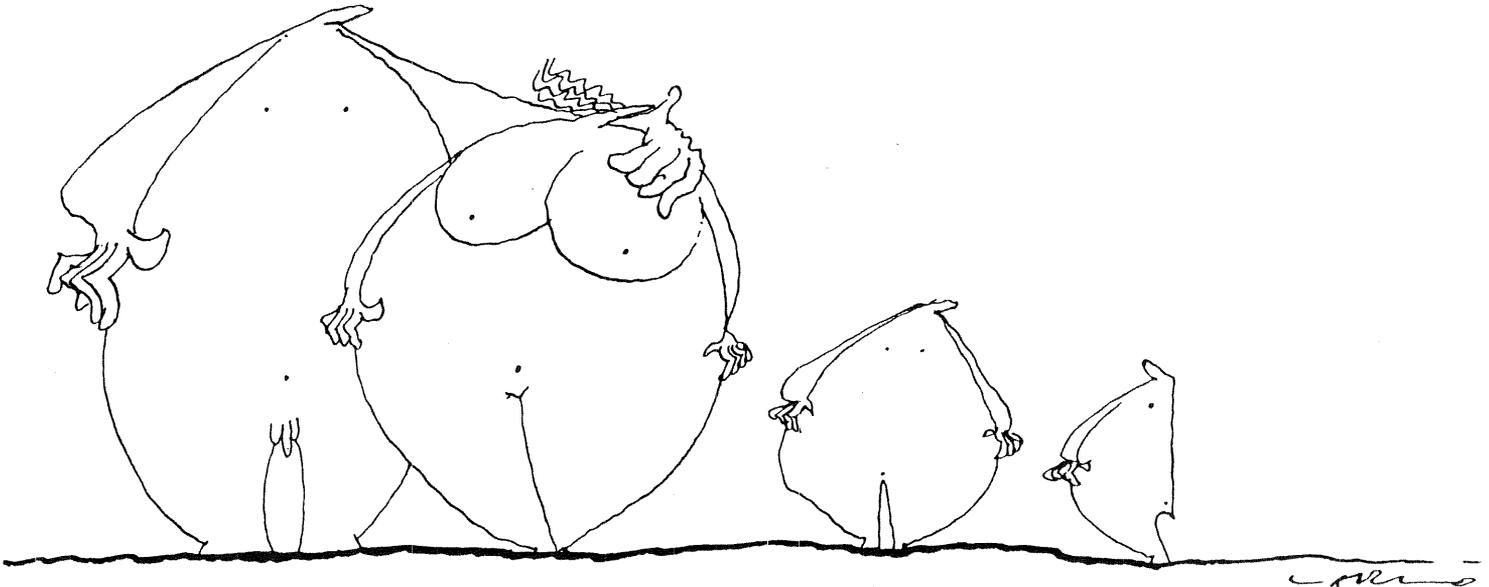
Aujourd'hui, quarante ans après (la seconde guerre mondiale) le problème de l'identité est posé en des termes nouveaux. Pourquoi? Parce que nous sommes de nouveau menacés, non par un ennemi brutal et facilement identifiable, mais par un danger insidieux, pas un relâchement de l'instinct vital, par un désir effréné de prospérité qui nous a momentanément fait oublier les valeurs fondamentales. ...

Il a fallu toute la brutalité des nazis pour tuer 5.000 Luxembourgeois; il aura suffi de notre insouciance optimiste pour en supprimer 15.000! Et ce jeu de massacre continue au rythme de 1.000 personnes par an, par le seul excédent des naissances sur les décès. ...

Les étrangers ne parlent pas notre langue tant qu'ils ne sont pas décidés à s'intégrer, ce qui devient malheureusement de plus en plus rare. Et bien entendu, ils ne se sentent pas Luxembourgeois. Les tensions entre les deux communautés sont perceptibles, et elles s'aggraveront fatalement. ...

N'est-il pas humiliant que nous devions prier les immigrants de solliciter notre nationalité - et que nous subissions leur refus auquel ils ajoutent l'aplomb de revendiquer nos droits politiques!

forum n°58, septembre 1982



qui militait contre le droit de vote des immigrés. Ce même combat, G. Als l'a repris sous forme de lettres à l'éditeur lors des discussions sur la ratification du traité de Maastricht.¹⁶

Moins politiques, mais non moins embarrassants sont les propos qu'il a tenu devant les directeurs des bureaux de représentation de la Commission européenne sur les perspectives inquiétantes du Luxembourg [Als91]. Une seule citation devrait suffire à prouver le niveau de cet exposé et la profondeur de la pensée de G. Als:

"Lorsqu'un mâle luxembourgeois croise une jolie femme, il ne se retourne pas, il ne siffle même pas. Des femmes issues des rivages de la Méditerranée en font une dépression - elles ont l'impression de ne plus exister. Depuis que je connais cette doléance, je me retourne au passage des belles filles, pour sauver l'honneur de mon pays. Mais je n'ose pas encore siffler." ([Als91] p. 1)

L'orateur était mandaté par le gouvernement, qui a cautionné cet exposé après coup, donc en pleine connaissance de cause, en le faisant publier par son Service Information et Presse. Les nombreuses plaquettes et brochures commanditées auprès de M. Als par l'AFP, la FEDIL, par une banque importante, et la place privilégiée¹⁷ que lui accordent les journaux les plus importants, sont autant de preuves que M. Als jouit de la pleine reconnaissance des milieux dirigeants de ce pays.

Als est donc bel et bien reflet et partie intégrante du discours politique légitime luxembourgeois, sauf peut-être en ce qui concerne ses thèses contre les immigrés et surtout contre le droit de vote des étrangers. Mais même sur ce dernier point Als reflète en 1989 la position de tous les partis établis qui ont d'un commun accord exclu le sujet du débat électoral. D'ailleurs il prend soin, tout en transgressant ce gentlemen agreement, de ne pas "se mouiller" avec les partis d'extrême-droite.

La figure rhétorique qu'il emploie est simple et elle a déjà fait ses preuves dans ses écrits "scientifiques": Als prétend qu'il existe un seuil de tolérance pour le pourcentage des étrangers dans une société qu'il fixe arbitrairement à 30%¹⁸. Au delà de ce seuil il prédit

l'éclatement de la société luxembourgeoise dans une situation de guerre civile à la libanaise. ([Als88a] p.11)

"L'idée d'une société multiculturelle est une chimère dangereuse. Nous devons essayer de rester ce que nous sommes, sinon nous verrons fatalement se multiplier les réactions nationalistes, et peut-être même d'extrême-droite" ([Als88a] p. 14).

Démographie et identité nationale

Les Luxembourgeois vont perdre leur identité, si le seuil de tolérance de 30% d'étrangers est dépassé: "que le message soit clair: les étrangers sont les bien-venus au Luxembourg, ... mais ce pays entend rester luxembourgeois."¹⁹

Mais comment définir cette fameuse identité luxembourgeoise? G. Als a consacré un article à ce sujet [Als88b] et il trouve dans la langue luxembourgeoise, mais aussi dans les connaissances étendues des langues étrangères, le fondement de notre identité. A cette maigre définition il ajoute un vague "sentiment national" comme autre élément de l'identité. L'identité luxembourgeoise se réduirait-elle donc à l'âme nationale? Ainsi nous revenons aux métaphores et à l'extension des concepts de psychologie individuelle aux entités sociales.

Mais si l'identité se résume à un sentiment, qui pourra en juger? Qui pourra dire que tel Luxembourgeois est un bon, un vrai Luxembourgeois? Le vrai nataliste a toujours des suspicions envers les naturalisations et les options de la nationalité luxembourgeoise par les enfants nés sur notre territoire, options qui sont nécessaires parce que nous ne connaissons pas, comme en France, le droit du sol. Le laxisme de la politique de naturalisation luxembourgeoise a créé selon Als des Luxembourgeois au rabais.

La loi sur les naturalisations du 11 décembre 1986 pose comme condition préalable une "assimilation suffisante", mais d'après Als cette clause serait devenue pure formalité et, sans avancer aucune preuve, il prétend que "souvent les étrangers qui ont acquis la nationalité ne parlent pas le luxembourgeois." Et d'ajouter: "Le Luxembourg est sans doute l'exemple

M. Als jouit de la pleine reconnaissance des milieux dirigeants de ce pays.

d'un rare pays dont un certain pourcentage de nationaux ne parlent pas la langue nationale" ([Als88b] p. 23). "Plus de 10.000 Luxembourgeois ne parlant pas le luxembourgeois" ([Als88b] p. 23), voilà la vision d'horreur de Als, qui oublie de préciser la situation linguistique au Luxembourg, situation dont il est si fier qu'il en fait, au début de son essai, un élément de l'identité nationale luxembourgeoise: "Nous pratiquons les langues de nos deux grands voisins. C'est une richesse culturelle unique en son genre. ... Le Luxembourgeois cultivé peut disserte sur la littérature française avec un Français et s'entretenir sur des oeuvres allemandes avec un Allemand" ([Als88b] p. 15).

Mais même s'ils parlent le luxembourgeois et le français "les nouveaux Luxembourgeois ... n'ont sans doute pas le même attachement sentimental au pays que ceux qui en sont les enfants." ([Als88b] p. 24) Cette dernière se situe à un niveau mythique où les enfants n'ont plus de mère, mais une mère-patrie.

L'histoire montre que la quête anxieuse d'une identité et sa défense acharnée coïncident en général avec des moments de crise²⁰. Pour préserver ses avantages et le cadre familial de son existence une collectivité nationale a souvent recours à l'affirmation de son identité, ce qui revient souvent à l'affirmation de la différence voire de l'infériorité de l'étranger. Il faudrait mettre le discours sur l'identité et l'émergence d'un militantisme pour la langue luxembourgeoise en relation avec la restructuration de la société luxembourgeoise qui a débuté par la crise de la sidérurgie et s'est poursuivi par la tertiarisation. Dans cette situation de changement, où un "pidgin" franco-portugais-luxembourgeois²¹ semble supplanter le luxembourgeois comme langue de communication, au moins à Luxembourg-Ville, la langue luxembourgeoise devient un refuge, un garant de la situation acquise. Du moins constitue-t-elle le dernier rempart qui protège la situation privilégiée des fonctionnaires luxembourgeois vis-à-vis de leurs concurrents venus des autres pays de la CE.

Le vrai enjeu: la place des Luxembourgeois dans l'économie

Als a fait sien dans un article la sentence énoncée par A. Sauvy, directeur de l'INED pendant de longues années: "Nous devons faire nous-mêmes nos travaux pénibles, tout comme les familles bourgeoises ont dû s'habituer à faire elles-mêmes leur ménage" ([Als78] p. 298). Si les femmes doivent entrer dans le processus de travail, ce sera seulement pour occuper les postes du tertiaire, et les hommes, eux, pourront se réorienter vers l'industrie. Les travaux pénibles seront faits par les jeunes. Et comme ceux-ci ne s'y plieront pas volontairement, "on pourrait songer à un service civil du moins dans un pays n'ayant pas de service militaire obligatoire" ([Als78] p. 298). Les jeunes seront affectés aux branches déficitaires en main d'oeuvre: agriculture, hôtellerie, construction, etc. Ainsi on n'aurait plus besoin de travailleurs immigrés et Als de conclure en 1978, que dans l'intérêt du plein emploi, il "ne faut donc pas s'opposer (à leurs) départs", de manière à revenir à

une population purement nationale après 50 ans. Il va sans dire que les chiffres avancés (surplus de main d'oeuvre et émigration de 6.500 étrangers entre 1975 et 1985) ne se sont pas vus confirmés par l'évolution du marché du travail. N. Schmit juge l'approche économique de Als de la façon suivante:

La "critique véhémente (de G. Als) du 'matérialisme abject' révèle des affinités avec certains courants d'économistes ultra-conservateurs. Travailler plus et plus longtemps et dans des conditions moins favorables; payer plus d'impôts et des cotisations sociales pour avoir une protection sociale bien moins avantageuse, voilà le message économique et social de M. Als".²²

La démographie de la petite dimension

Les quatre projections démographiques réalisées au Luxembourg entre 1950 et 1982 ont été en général trop pessimistes. Als lui-même en conclut que "le mouvement migratoire a joué un rôle prépondérant dans l'évolution de la population" ([Als90] p. 193), rôle généralement mal maîtrisé ou tout simplement ignoré dans la projection de 1950. La cinquième projection réalisée en 1988 et utilisée pour le rapport Calot II tient compte, elle, de cinq évolutions différentes du mouvement migratoire allant de -500 à + 1.500 personnes par années²³. La plupart des scénarios prévoient une légère diminution de la population; or, dans les trois dernières années la population a continué d'augmenter et les derniers chiffres publiés semblent même indiquer une accélération de cette augmentation. Cette cinquième projection vient d'ailleurs d'être modifiée vers la hausse.²⁴

Le graphique 2 (page 21) montre que le mouvement naturel de la population ne suffit pas pour répondre à la demande de l'économie luxembourgeoise.

Le dynamisme de notre pays se fonde sur les migrations et non sur la natalité. Migrations externes certes, mais que signifie "externe" dans un Etat de toute petite dimension? Ces migrations prennent aujourd'hui une forme particulière au Grand-Duché que nous appelons le "phénomène frontalier". Il s'agit d'une migration journalière de petite distance, connue par tous les pays industrialisés dans lesquels la voiture et les transports en commun ont augmenté la mobilité de la main d'oeuvre, si bien que le lieu de travail est de plus en plus éloigné du lieu de résidence. Ce phénomène très répandu prend au Luxembourg une dimension extrême parce que le rayon de recrutement des entreprises devient plus grand que les dimensions de l'Etat luxembourgeois lui-même. Le problème de mobilité de la main d'oeuvre est ainsi transformé en problème national.

Les Calot, Als et autres apôtres de l'identité nationale favorisent le recours aux frontaliers comme instrument contre l'immigration, mais ils oublient au moins quatre problèmes que cette solution à court terme comporte:

- 1) Les frontaliers, contrairement aux étrangers résidents, n'ont que peu de motivations à apprendre le luxembourgeois.
- 2) La mobilité des navetteurs présuppose un important investissement dans l'infrastructure routière et

Le dynamisme de notre pays se fonde sur les migrations et non sur la natalité. Migrations externes certes, mais que signifie "externe" dans un Etat de toute petite dimension?

les transports en commun. La grande consommation en énergie n'est peut-être pas compatible avec de futures exigences écologiques plus sévères.

3) Une décision de la CE de faire payer les impôts sur le revenu non dans l'Etat du lieu de travail mais dans l'Etat du lieu de résidence pèse comme une menace sur les recettes de l'Etat luxembourgeois.

4) Beaucoup de navetteurs vont essayer de rapprocher à terme leur lieu de résidence de leur lieu de travail et vont devenir ainsi des immigrés.

Ces problèmes et d'autres posés par l'essor économique du Luxembourg nécessitent un grand débat politique sur le devenir du Grand-Duché comme pôle d'attraction économique de la grande région. Un outil pour fournir une partie des données de base nécessaires à ce débat sera la démographie, mais une démographie qui devra se défaire de son discours nataliste et nationaliste.

F. Fehlen

¹ Pour une première approche on pourra consulter [Chesnais], [Pressat] et [Vallin]. On y trouvera, surtout dans le dernier, une bibliographie des ouvrages de références. Les noms entre crochets renvoient à la bibliographie, des indications bibliographiques supplémentaires se trouvent dans les notes.

² G. Calot, *Les répercussions économiques et sociales de la dénatalité au Luxembourg*, in: Société Horizon 2000, Actes du Colloque tenu à Luxembourg le 24.3.1979, Luxembourg 1979.

³ [Vallin] p. 52 sq, [Chesnais] p. 55 sq.

⁴ Sur les problèmes du financement des retraites, voir le dossier dans "le débat" mars-avril 1992: "Etat-providence: les impasses et les choix", notamment les articles de trois démographes, J.-M. Poursin: *L'état-providence en proie au démon démographique*, Didier Blanchet: *Libéralisme économique et laisser-faire démographique* et H. Le Bras: *L'équité dans le temps et l'espace*.

⁵ Il s'agit du titre d'un ouvrage édité sous la direction de A. Sauvy.

⁶ Gilbert Trausch l'a fait dans ses nombreuses publications pour montrer le chemin du Luxembourg du "particularisme à la nation".

⁷ C'est en ces termes que L. Roquette parle des écrits sur la psychologie des foules, L. Roquette: *La communication de masse*, in: Introduction à la psychologie sociale, sous la direction de S. Moscovici, Paris 1972.

⁸ Loi créant l'INED citée d'après [Poursin].

⁹ Ensemble avec Emmanuel Todd, chez Hachette, Paris, 1981.

¹⁰ Le dossier réuni par l'INED sous le titre "Turbulences sur la démographie", INED 1991, contient entre autre des coupures de presses. Voir aussi *Le Monde* du 5.5.1990 et 17.5.1990. Un résumé des différentes péripéties, notamment au sein même de l'INED se trouve dans *Le Point* du 29 mai 1990. Un dossier plus étoffé se trouve dans *La Recherche*, n° 224, septembre 1990.

¹¹ Une entreprise comme le colloque sur "le français, langue des sciences et des techniques" organisé en 1986 au Luxembourg en est l'illustration.

¹² Il s'agit en fait d'un mémoire scientifique très légèrement remanié.

¹³ [Calot II] Chapitre 1, p. 2,

cette citation, parenthèses comprises est empruntée aux toutes premières pages de Calot II.

¹⁴ Conclusion finale du rapport [Calot I], p. 149.

¹⁵ Voir p.ex. l'étude sur la fréquence des noms ou celle sur la fréquence des prénoms, ou un texte comme G. Als: *Les statistiques sont-elles ennuyeuses, mensongères et inutiles?* [Als90]

¹⁶ P. ex. dans le LW du 23.3.1992 et du 23.4.1992.

¹⁷ Le Luxemburger Wort p.ex. réserve à Als la rubrique "tribune libre" et non le "courrier des lecteurs".

¹⁸ "C'est une calomnie que de nous prêter des idées xénophobes", tel est le titre d'un entretien avec G. Als dans le *Républicain Lorrain* du 14 juin 1989 dans lequel il développe toute son argumentation xénophobe.

¹⁹ Lettre à l'éditeur à propos d'anniversaires nationaux, *Journal*, 2 mars 1989.

²⁰ Cf. E. M. Lipiansky: *L'identité française, représentations, mythes, idéologies*, Editions de l'espace européenne, La Garenne 1991.

²¹ Cl. Hartmann: *Coexistence conflictuelle ou harmonieuse*, in: *Les Cahiers Luxembourgeois*, numéro hors série, 1988.

²² N. Schmit: *De quoi avez-vous peur Monsieur Als?* *Letzebuurger Land*, 10.3.1989.

²³ Pour les autres modifications des hypothèses voir *Bulletin du STATEC* n° 7/1988

²⁴ *Bulletin du STATEC* n° 4/1991. Cet article n'a pas la prétention de présenter de nouvelles projections dans l'envergure de celles de 1988, mais il "vise uniquement à montrer les incidences d'une modification des hypothèses ... (sur) la mortalité, les migrations et enfin les options et les naturalisations." (p. 159).

Bibliographie:

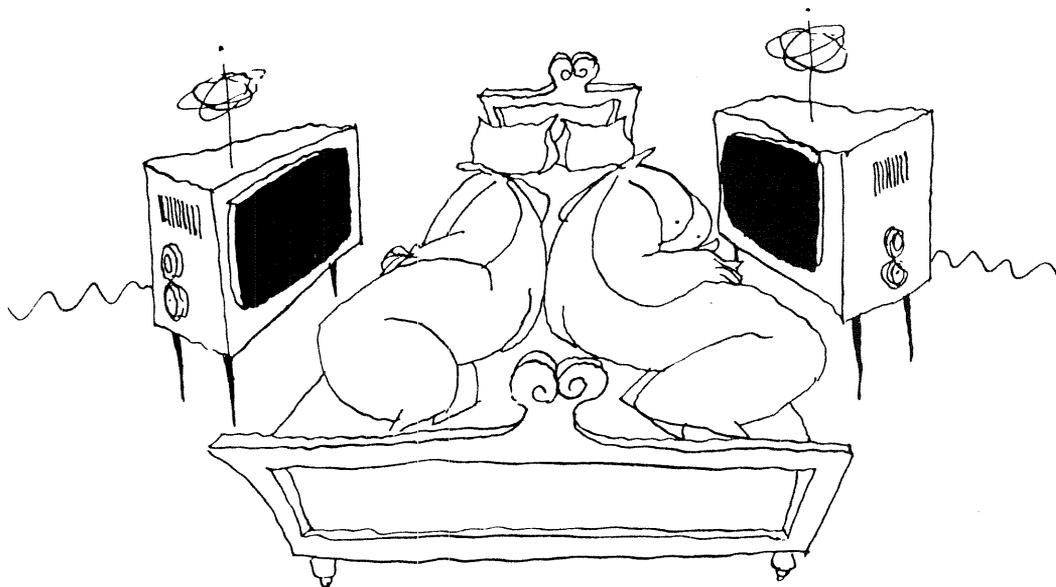
[Als79a] G. Als: *Douze thèmes de discussion sur le rapport Calot et l'avenir du Luxembourg*, in: *Bulletin du STATEC*, 8/1978

[Als79b] G. Als: *Le rapport Calot et l'avenir du Luxembourg*, *Bulletin du STATEC*, 8/1978

[Als81] G. Als: *L'évolution des structures de la population luxembourgeoise et ses grands problèmes*, in: *Cahiers économiques de la BIL*, 4/1981

[Als88a] G. Als: *Les grands défis de notre temps*, in: repères, bulletin économique et financier édité par la BIL, n°14, 1988

[Als88b] G. Als: *Evolution démographique et identité luxembourgeoise*, in: *Les Cahiers luxembourgeois*, numéro hors série 1988



Carlo Schmitz

[Als90] G. Als: *Statistique et études économiques au Luxembourg, histoire et problèmes*, = Cahiers économiques n° 80, septembre 1990

[Als91] G. Als: *Présentation du Luxembourg, une réussite brillante - des perspectives inquiétantes*, exposé fait le 5 décembre 1990 devant les directeurs des bureaux de représentation de la Commission européenne, Note documentaire du Ministère d'Etat, service information et presse, avril 1991

[Calot I] G. Calot: *La démographie du Luxembourg, Passé, présent, et avenir*, Cahiers du STATEC n° 56, 1978

[Calot II] G. Calot et J.-Cl. Chesnais: *L'évolution démographique au Grand-Duché de Luxembourg*, Cahiers du STATEC n° 82, 1992 (à paraître)

[Carrel] A. Carrel: *L'homme cet inconnu*, Plon, Paris, 1935

[Chesnais] J.-Cl. Chesnais: *La démographie*, Presses Universitaires de France, Paris 1990

[Le Bras81] H. Le Bras: *L'histoire secrète de la fécondité*, in: *Le Débat*, n° 8, janvier 1981

[Le Bras86] H. Le Bras: *La "norme démographique", Politique et idéologie dans les sciences sociales*, in: *Prospective et Santé*, n° 40 hiver 1986/87

[Le Bras91] H. Le Bras: *Marianne et les lapins, l'obsession démographique*, chez Olivier Orban, Paris 1991

[Griffin] K. Griffin: *Population movements in Luxemburg*

between 1861 and 1964, Nottingham 1966

[Lenoir85] R. Lenoir: *Transformations du familialisme et reconversions morales*, in *Actes de la recherche en sciences sociales* 59, septembre 1985

[Lenoir89] R. Lenoir: *Objet sociologique et problème social*, in P. Champagne e.a: *Initiation à la pratique sociologique*, Dunod, Paris 1989

[Lévy] Michel-Louis Lévy: *La démographie*, in: Henri Mendras et Michel Verret, *Les champs de la sociologie française*, Armand Collin, Paris 1988

[Poursin] J.-M. Poursin: *La recherche démographique française: le tournant*, in: *Esprit*, janvier 1992

[Pressat] R. Pressat: *Les méthodes en démographie*, Presses Universitaires de France, Paris 1981

[Trausch73] Gérard Trausch: *Croissance démographique du Grand-Duché de Luxembourg du début du XIX^e siècle à nos jours. Les mouvements naturels de la population*, Luxembourg 1973

[Trausch74] Gérard Trausch: *Le vieillissement démographique de la population luxembourgeoise*, tirés-à-part du *Luxemburger Wort* du 9 et 23 février 1974

[Vallin] J. Vallin: *La démographie*, Editions La Découverte, Paris, 1992

Des indications bibliographiques supplémentaires se trouvent dans les notes.